

DOSSARD

CATÉGORIES:

- Junior : 2003 à 2004
 Espoir : 2000 à 2002
 Sénior : 1988 à 1999
 Master 0 : 1987 à 1983
 Master 1 : 1982 à 1978
 Master 2 : 1977 à 1973
 Master 3 : 1972 à 1968
 Master 4 : 1967 à 1963
 Master 5 : 1962 à 1958
 Master 6 : 1957 à 1953
 Master 7 : 1952 à 1948
 Master 8 : 1947 à 1943
 Master 9 : 1942 à 1938
 Master 10 : 1937 et avant

LA PANORAMIQUE - Jeudi 4 août 2022

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

A renvoyer au plus tard le 2 août 2022 accompagné d'un chèque de 10 € à l'ordre de « Jogging Santé Millas – La Panoramique »
A adresser à : Jogging Santé Millas 26 rue des Bouillouses 6170 MILLAS
Inscription possible le jour de l'épreuve 1/2 h avant.

NOM _____ Prénom _____
Année de naissance _____ Sexe : Masculin course tarif : 10 €
 Féminin randonnée tarif : 10 €
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Pays _____
Mail _____
N° licence _____ FFA Autre Fédération _____
Certificat médical
Club _____

Je renonce à tous recours contre les organisateurs quelque soit le dommage subi ou occasionné.
Conformément à l'article L 231-2-1 du code du Sport portant sur le certificat médical et sur paiement de l'engagement par le coureur, l'organisateur à cette seule condition délivrera un dossard au coureur

Signature



**COURSE PÉDESTRE de
16,7 km**

**SUPER TOMBOLA !
1 paddle d'une valeur de
199 € à gagner**

Départs

Course Enfants : 16 H 00
Randonnée : 17 H 30
Course : 19 H 00

Renseignements Tél. : 06 14 07 86 30
E-mail : lapanoramique.millas@sfr.fr
Internet : www.lapanoramique-millas.fr



RÈGLEMENT



La **PANORAMIQUE** ouvrira les 4 jours de festivité de la Féria de Millas

L'association Jogging Santé Millas organise " La Panoramique " le jeudi 4 août 2022.

PARCOURS

Circuit vallonné de 16,7 Km balisé tous les kilomètres et fléché, à parcourir sur route et chemins en randonneur ou coureur.

Départ : Centre Culturel de MILLAS, arrivée : arènes de Millas.

Dénivelé : 400 m

PARTICIPATION

La Panoramique est ouverte aux hommes et femmes licenciés ou non, dès la catégorie Junior.

Les participants devront être soit :

- **titulaires d'une licence sportive**, en cours de validité :
 - **FFA** (licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass'Running),
 - **UFOLEP, FSGT, FSGT**, faisant apparaître, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition (**fournir photocopie licence**),
 - pour les licenciés **FFCO, la FFPM**, fournir un certificat médical réglementaire.
- **Non-licenciés** : fournir une photocopie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou athlétisme en compétition datant de moins d'un an.

Les organisateurs conserveront les photocopies des licences ou des certificats médicaux. Aucun autre document ne sera accepté y compris les licences d'autres fédérations. Pas de certificat médical pour la randonnée (épreuve sans classement).

INSCRIPTION

Inscription en ligne **recommandé** lapanoramique-millas.fr/inscriptions-en-ligne/

ou par courrier (envoi au plus tard le 2 août) à

JOGGING SANTÉ MILLAS 26, rue des Bouillouses 66170 Millas

Inscription également sur place (gymnase du BIJ) le jour de l'épreuve.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards (randonnée et course) se fera au gymnase du BIJ uniquement **le jour de l'épreuve.**

ENGAGEMENT

10 Euros par coureur ou randonneur, chèque à l'ordre de « JOGGING SANTÉ MILLAS LA PANORAMIQUE ». Courses enfants : 1 €

HORAIRES :

Courses enfants :	16 H 00
Randonnée :	17 H 30
Course « La Panoramique » :	19 H 00 (Délai maximum : 2H 30)

SÉCURITÉ

Une protection médicale et un contrôle de passage à Força-Réal seront mis en place. La circulation de tout véhicule à moteur (excepté les organisateurs) est interdite, de même que tout accompagnement à vélo.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les participants sont tenus de respecter les circuits tracés et balisés par l'organisation. Les participants sont également tenus de respecter le milieu naturel en ne jetant aucun emballage sur le parcours au risque d'être mis hors course. Tout coureur ne respectant pas ces points et identifié par un membre de l'organisation pourra être disqualifié.

Des points de collecte de déchets sont prévus sur le parcours.

RESPONSABILITÉ

Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile, souscrite auprès d'un assureur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Le seul fait de s'inscrire implique l'acceptation du présent règlement.

En cas de force majeure ou réglementation sanitaire, les organisateurs se réservent le droit de toute modification concernant l'organisation de la course.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Il sera établi un classement général (5e H & F) et par catégorie (1e H & F) (non cumulable).

Deux lots surprise seront remis à chaque participant

GROS TIRAGE AU SORT DES DOSSARDS (randonneurs et coureurs)
Présence indispensable

DROITS A L'IMAGE ET CNIL

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/78, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression des données personnelles les concernant, en faisant une demande écrite auprès de l'association « Jogging santé Millas ».

Les participants autorisent expressément l'association « Jogging Santé Millas » à utiliser sur le site web de l'événement à titre gracieux les images ou vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître à l'occasion de la manifestation.

VESTIAIRE ET DOUCHE

Vestiaires et douches seront à la disposition des concurrents. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

